

# TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DU PÂQUIER DES BORDES COMpte-RENDU



*Commune de "Les Bordes" (71)*

Septembre 2025



Fédération de Saône-et-Loire pour la  
Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

123 rue de Barbentane, 71000 MACON  
[www.peche-saone-et-loire.fr](http://www.peche-saone-et-loire.fr)

Le bras mort du Pâquier des Bordes est une zone humide située en rive gauche de la Saône, en amont du bourg des Bordes, à environ 1,5 km de la confluence avec le Doubs (à Verdun-sur-le-Doubs).

Implantée sur le Domaine public fluvial (DPF), cette zone humide se présente sous la forme d'une longue dépression de 300 mètres de long, couvrant une superficie de 3 750 m<sup>2</sup>.

Situé en arrière du chemin de halage, ce bras était faiblement connecté à la Saône en raison d'atterrissements (dépôts de sédiments visibles en basses eaux) au niveau des deux ouvrages de connexion (buses). Ces dépôts limitaient fortement les échanges hydrauliques entre la zone humide et la Saône, ce qui entraînait un assèchement rapide dès le printemps, provoquant une forte mortalité piscicole : de nombreux poissons se retrouvaient piégés.

L'absence d'écoulement accentuait également l'envasement de la zone (jusqu'à 1 m par endroits) et favorisait sa fermeture progressive, avec un embroussaillage important et le développement d'une saulaie.

### **2021 : le lancement d'une étude**

Face à ces constats, l'AAPPMA Saône et Doubs et la commune des Bordes ont sollicité la Fédération de pêche de Saône-et-Loire. Celle-ci a engagé en 2021 un diagnostic visant à évaluer les fonctionnalités de la zone humide et à définir, si nécessaire, des mesures de restauration.

### **2023 : la mise en œuvre des travaux de restauration**

Le projet de restauration a été inscrit dans la programmation du Contrat de rivière Saône 2022-2024. L'EPTB Saône et Doubs, en tant que maître d'ouvrage, a conduit une étude-projet en 2022, qui a permis la réalisation des travaux en septembre 2023.

Les interventions réalisées :

- Création d'un chenal en eau : un chenal, connecté à la Saône, a été aménagé au sud de la zone humide afin de maintenir une lame d'eau, y compris en période estivale.
- Réouverture des connexions : les deux ouvrages de connexion ont été restaurés par leur réouverture.
- Déboisement de la saulaie : un tiers de la saulaie a été déboisé, tandis que le reste a été conservé pour l'avifaune et les chauves-souris.
- Restauration de mares : deux mares existantes ont été désenvasées. Les matériaux extraits ont servi à la création de zones de hauts-fonds sur les bords de Saône.
- Création de platis : des platis (zones de haut-fond) ont été aménagés à partir des matériaux issus du curage des mares.
- Fixation d'arbres en berge : des arbres ont été fixés sur les berges afin de diversifier les habitats de la rivière.

Les travaux ont été réalisés en septembre 2023 sous la maîtrise d'œuvre de l'EPTB. Le montant de l'opération s'élève à 39 459 € TTC.

---

Aménagement du bras mort du Grand Recard à Marnay pour favoriser la reproduction du brochet : compte-rendu

5 partenaires financiers ont soutenu ce projet :

- L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse
- La Fédération nationale pour la pêche en France
- La Fédération de pêche de Saône-et-Loire
- L'AAPPMA Saône et Doubs
- L'Association départementale des pêcheurs amateurs aux engins et aux filets.

Ces travaux ont été inaugurés le 10 juin 2025.

### **2024-2025 : Un début de suivi prometteur**

Sur ce site, différents suivis post travaux ont déjà été réalisés. Au niveau piscicole, la diversité spécifique a explosé passant d'un maximum de 4 espèces avant travaux à 12 espèces en 2024 et 10 en 2025. Le brochet n'a en revanche pas encore été observé sur la zone humide.

Au niveau floristique, le butome en ombelle, une espèce protégée qui était présente avant travaux est toujours présente après travaux. Une nouvelle espèce protégée est apparue après travaux, la châtaigne d'eau.

### **Quelques photos post travaux**



Photographie 1 : reprofilage du bras dans sa partie aval



**Photographie 2 : fixation d'arbres coupés dans la Saône en vue de créer des abris piscicoles**



**Photographie 3 : intervention dans la partie aval du bras**



**Photographie 4 : les buses, qui relient la partie aval du bras à la Saône, ont été débouchées**